République Française

PRÉFECTURE DE LOIR-ET-CHER

ARRETE PORTANT APPROBATION DU PERIMETRE DE RISQUES R 111.3
(mouvements de terrains)
concernant la commune de MENNETOU S/CHER

LE PREFET DE LOIR-ET-CHER,
CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR,

VU le code de l'urbanisme et notamment l'article R 111.3,

VU la demande en date du 26 Juin 1990 de la commune de MENNETOU S/CHER,

VU le rapport du Directeur Départemental de l'Equipement, en date du 10 Décembre 1990 ;

VU l'arrêté préfectoral N° 91/0654 du 23 Avril 1991 prescrivant la mise à l'enquête publique du projet de délimitation de zones exposées à des risques de mouvements de terrain sur la commune de MENNETOU S/CHER.

VU les résultats de l'enquête à laquelle il a été procédé du 29 Mai au 19 Juin 1991 et l'avis du commissaire enquêteur,

VU le rapport du Directeur départemental de l'Equipement en date du 29 Avril 1992 ;

Considérant la nécessité de subordonner à des conditions spéciales la construction sur des terrains exposés au risque de glissement,

SUR proposition de Monsieur le Directeur de Cabinet,

A R R E T E

ARTICLE 1er.- Le périmètre de risques (R 111.3) concernant la délimitation des zones exposées à des mouvements de terrain sur le territoire de la commune de MENNETOU S/CHER, conformément au dossier annexé au présent arrêté est approuvé.

ARTICLE 2.- Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture, Monsieur le Sous-Préfet de ROMORANTIN LANTHENAY, Monsieur le Directeur Départemental de l'Equipement, Monsieur le Maire de MENNETOU S/CHER sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture.

Fait à BLOIS, le 30 JUIN 1992

Le Préfet,

Jean-François SZILLER

Pour ampliation

Le Chef du Service Interministériel
de Défense et de Protection Civile,

A. ROBINET

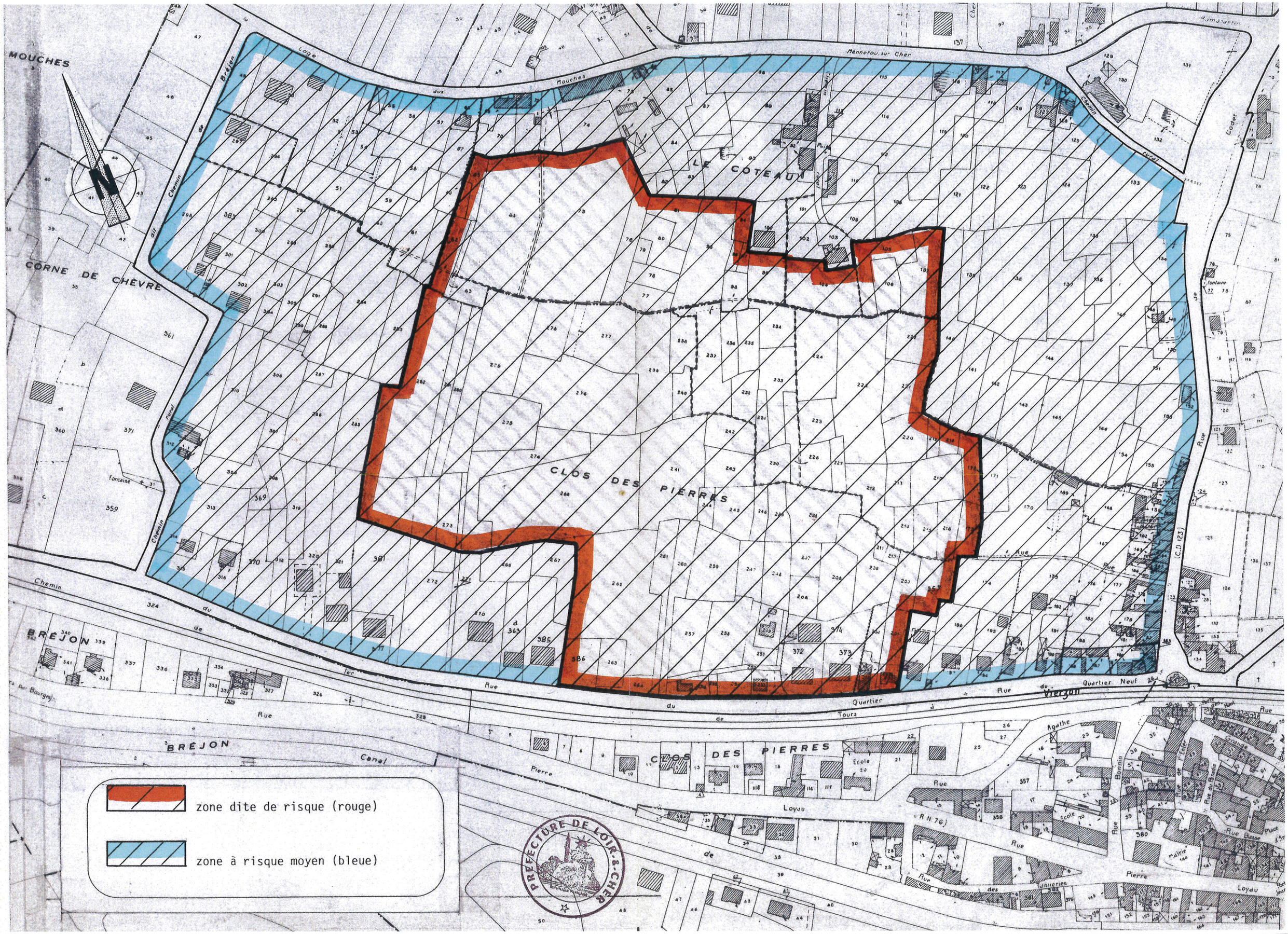
MOUCHES
CORNE DE CHÈVRE
LE COTEAU
CLOS DES PIERRES
BREJON
Chemin du Bréjon
Chemin rural
Rue du Quartier de Tours
Rue du Quartier Neuf
Rue Vierzon
Rue Pierre Loyau
Rue des Tanneries
Rue Basse
Place
Mairie
Ecole
Agathe
Canal
Mennetou-sur Cher
Lage aux Mouches
Chemin rural
Rue
(C.D 123)
(R.N 76)
fontaine
PREFECTURE DE LOIR-&-CHER
zone dite de risque (rouge)
zone à risque moyen (bleue)